



DÉLIBÉRATION

Acquisition de parcelles de terrain situées à Bonnac-la-Côte, lieudits « Saint-Eutrope », « Lavaud » et « Les Bruyères » - propriétés BUFFETAUD

1 DOCUMENT - Publié le 9 Décembre 2024

Délibération du 22 novembre 2024



≛ TÉLÉCHARGER